

Annexes

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	13/12/2009
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	DEFD0501547A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000021479948

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] organismes centraux relevant des chefs d'états-majors d'armée à l'exception, d'une part, des directeurs centraux des ressources humaines de l'armée de terre, de l'armée de l'air et du directeur central du personnel [...] L'ensemble des directeurs des organismes centraux et le chef du service central de la modernisation et de la qualité dont dispose le délégué général pour l'armement à l'exception du directeur du développement [...]

[...] organismes centraux relevant des chefs d'états-majors d'armée à l'exception, d'une part, des directeurs centraux des ressources humaines de l'armée de terre, de l'armée de l'air et du directeur central du personnel [...] L'ensemble des directeurs des organismes centraux et le chef du service central de la modernisation et de la qualité dont dispose le délégué général pour l'armement à l'exception du directeur du développement [...]

[...] COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'OPÉRATIONS DOMANIALES ET DE LOGEMENT DU PERSONNEL [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE DEF0501547A du 13 décembre 2009, « Annexes ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000021479948> (consulté le 31 août 2026).